

Terrain à bâtir de 500 m²

Rue Hippolyte à Braine l'Alleud (à droite du numéro 40)

PRIX : Faire offre à partir de 120.000 €

(sous réserve d'acceptation par le propriétaire)



TERRAIN À BÂTIR

Terrain pour bâtir maison 3 façades

Largeur à rue : 8,9 m - Longueur de la parcelle : 56 m

Surface : +/- 500 m² - Orientation EST

Cette parcelle est hors lotissement.

Le terrain se trouve en Zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Nivelles adopte par Arrêté Royal du 1er décembre 1981.

Le terrain se trouve en zone de quartier et habitat isolé au schéma de développement communal de Braine l'Alleud.

Il bénéficie d'un accès à une voirie équipée en eau, électricité, et gaz. Il existe un réseau d'égouttage.

Il est hors zone inondable.

Essai de sols déjà effectués sur la parcelle de droite (verte) : voir site agence 66 – rubrique « documents »

Permis obtenu pour le terrain de droite pour une maison 3 façades contemporaine à toit plat ; pour garder une harmonie, le propriétaire souhaiterait que le futur acquéreur du terrain reste dans le même style. Le permis sera à demander par l'acquéreur – plans de cette maison sur le site de l'agence 66 à titre indicatif

Possibilité d'acquérir 5 ares de terrain supplémentaires en fond de parcelle



Gabarit maximum

Maison de 7 m de large sur 15 m de profondeur

Garage et parking niveau rue + 2 étages



Agence 66 Real Estate - IPI 505 693

0474/066 066 - info@agence66.be – agence 66.be

Chemin des Noces 40 à 1410 Waterloo

document non contractuel

OFFRE D'ACHAT

Coordonnées du/des Offrants: _____
copie ID carte R/V en annexe
Domicilié(s) _____
GSM : _____
Email : _____

Identification du bien concerné

Le/les soussigné(s) déclarent par la présente, après avoir pris rendez-vous avec l'AGENCE 66, faire l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du terrain à bâtir – parcelle en jaune sur le plan du géomètre – sis Rue Hippolyte – à droite du numéro 40 - à 1420 Braine l'Alleud d'une superficie de 5 ares aux conditions particulières décrites au recto, dans l'état où il se trouve, bien connus par le/ les soussignés, sans garantie de vice caché. L'acquéreur ne pourra exercer aucun recours en cas d'inadéquation du sol ou du sous-sol à son projet. Le bien sera quitte et libre de toutes charges pour l'acte authentique de vente.

L'acquéreur est intéressé par 5 ares supplémentaires en fond de parcelle : OUI NON (barré la mention inutile)

Montant et durée de l'Offre

L'offre d'achat est faite au prix de€ tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris. La présente offre est valable jusqu'au et ne peut être unilatéralement retirée par le/les offrant(s) avant cette date. L'offre qui est réceptionnée par l'Agence 66 le est réputée avoir été réceptionnée par le/les propriétaires.

Le/les offrants accepte(nt) de payer l'équivalent de 10 % du présent prix, soit.....€ à la signature du compromis et ce sur le compte de leur notaire ; le solde sera payé à l'acte authentique. (Voir modèle de compromis sur www.agence66.be)

Clause suspensive (facultative)

Le présent engagement est fait sous la condition suspensive de l'obtention d'un prêt hypothécaire de€. L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institutions bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de.....jours à compter Après cette date, l'offre sera considérée comme définitive.

Engagement ferme du/des offrant(s)

Le/les offrant(s) ayant été parfaitement informé(s) sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserve : en cas d'acceptation par le/les propriétaire(s), la vente sera parfaite et obligera le/les offrant(s) à acheter le bien aux conditions habituelles et à celles reprises dans le présent document, sauf stipulation d'une ou plusieurs condition(s) suspensive(s), auquel cas la vente ne sera parfaite qu'à la levée de ladite ou desdites condition(s). Toutefois, le transfert de la propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique. Le/les offrant(s) confirme(nt) que l'acceptation de la présente offre par le/les propriétaires emportera l'accord des parties sur tous les éléments essentiels et substantiels du contrat de vente qui aura en conséquence un caractère parfait au sens de l'article 1583 du code civil; à ce titre, le/les offrants indique(nt) qu'il(s) considère(nt) comme élément(s) substantiel(s) de la vente:

Sanction en cas de non-exécution

Dans l'hypothèse où cette offre est acceptée par le/les propriétaires, et dans le cas où l'une des parties est en défaut d'exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par recommandée, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente.

Le notaire choisi le/les offrant(s) est :.....

Fait à....., le/...../.....

Signature du/des offrant(s)

(Faire précéder de la mention 'Lu et Approuvé')

En cas d'acceptation de l'offre par le/les propriétaire(s) :

Fait à....., le/...../.....

RGPD Vos données personnelles sont conservées par Agence 66 aussi longtemps que nécessaire pour le suivi de l'offre ; elles sont transmises au vendeur avec l'offre et, en cas d'acceptation, utilisées pour la rédaction du compromis. Vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité, et vous pouvez déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données.